

Avoir l'excellence à cœur



Certification infirmière de l'AIIC en périnatalité

« Le personnel infirmier spécialisé en périnatalité a à cœur la pratique fondée sur des données probantes et l'apprentissage continu. La certification fournit les connaissances qui donnent lieu à de meilleures issues aux femmes, aux nouveau-nés et aux familles. Les hôpitaux en tant qu'employeurs aident leur personnel infirmier à obtenir la certification et à établir des normes de soins élevées. La certification est avantageuse pour le personnel infirmier, les familles et les employeurs. CAPWHN est très fière des infirmières et infirmiers spécialisés en périnatalité. Joignez-vous au groupe aujourd'hui! »

Sharon Dore, inf. aut., Ph. D., ICP

Présidente, Association canadienne des infirmières et infirmiers en périnatalité et en santé des femmes

Saviez-vous que plus de 710 infirmières et infirmiers autorisés de tout le Canada sont maintenant titulaires de la désignation nationale ICP(C)?

Alberta.....	59	Colombie-Britannique	67
Manitoba	55	Nouveau-Brunswick	32
Terre-Neuve-et-Labrador	20	Nouvelle-Écosse	48
Territoires du Nord-Ouest	20	Ontario	337
Île-du-Prince-Édouard	16	Québec.....	35
Saskatchewan.....	16	Yukon et Nunavut	5

Qu'est-ce qui distingue le personnel infirmier certifié par l'AIIC?

- Un savoir-faire clinique avancé accompagné d'un engagement envers l'apprentissage continu
- Des connaissances spécialisées reconnues, authentifiées par des normes nationales strictes
- Un dévouement envers les soins fondés sur des données probantes et la sécurité des patients

Qu'en disent les employeurs du personnel infirmier certifié?

- La certification confirme les compétences renforcées et les connaissances spécialisées d'une infirmière ou d'un infirmier autorisé.
- La certification permet de recruter et de maintenir en poste les meilleurs infirmiers ou infirmières.
- Compter du personnel infirmier autorisé certifié au sein de notre effectif favorise non seulement des soins sûrs et de grande qualité, mais rehausse aussi la culture en matière d'éducation.

Pour obtenir plus de renseignements,
visitez obtenircertification.cna-aiic.ca

Un produit de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada



L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA et le logo de l'AIIC sont des marques de commerce déposées de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada/Canadian Nurses Association.

NOUVELLES DATES POUR LES EXAMENS

Passez l'examen informatisé 2016 entre le
19 septembre et le 7 octobre.

Soumettez votre demande en ligne du **11 avril au 8 août.**

Nota : Dès l'obtention de la certification, votre désignation ICP(C) est valide pour une période de cinq ans.